



FORMATION DEJEPS

Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

Spécialité : Animation socio-éducative ou culturelle

Mention : Développement de projets, territoires et réseaux

◆ LE DEJEPS EN QUELQUES MOTS

Le Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport est inscrit sur le Répertoire National des Certifications Professionnelles (*cf. fiche RNCP*), homologué au niveau III.

Ce diplôme atteste d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle de coordination et d'encadrement à finalité éducative dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles.

◆ OBJECTIF DE FORMATION

- ▶ Permettre à chacun de consolider son expérience professionnelle pour mieux comprendre et mieux maîtriser les différents aspects (pédagogiques, matériels, techniques, financiers) d'un projet d'action d'éducation populaire.
- ▶ Permettre à chacun de penser sa pratique professionnelle dans un cadre institutionnel donné, ainsi que dans le champ du travail social et de l'éducation populaire.
- ▶ Permettre à chacun d'identifier sa place et son rôle dans les réseaux et les logiques partenariales de son territoire d'intervention.
- ▶ Favoriser l'enclenchement d'un processus d'éducation permanente propice au développement de la personne.

◆ NOUS CONTACTER

Fédération Régionale des Maisons
des Jeunes et de la Culture de Picardie

Adresse :

28, Rue du Cloître
02000 LAON

Contact :

Tél : 03 23 26 34 50
Mail : contact@frmjc-picardie.com

www.formapro-frmjcpicardie.com



◆ CONTENU DE LA FORMATION

UC 1	ÊTRE CAPABLE (EC) DE CONCEVOIR UN PROJET D'ACTION
OI 1-1	EC d'analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel
OI 1-2	EC de formaliser les éléments d'un projet d'action
OI 1-3	EC de définir les moyens nécessaires à la mise en oeuvre du projet d'action

UC 2	ÊTRE CAPABLE (EC) DE COORDONNER LA MISE EN OEUVRE D'UN PROJET D'ACTION
OI 2-1	EC d'animer une équipe de travail
OI 2-2	EC de promouvoir les actions programmées
OI 2-3	EC de gérer la logistique des programmes d'action
OI 2-4	EC d'animer la démarche qualité

UC 3	ÊTRE CAPABLE (EC) DE CONDUIRE DES DÉMARCHES PÉDAGOGIQUE
OI 3-1	EC de définir les cadres de ses interventions pédagogiques
OI 3-2	EC de conduire des interventions pédagogiques au moyen d'un support d'activité pour lequel il est compétent
OI 3-3	EC d'encadrer un groupe dans le cadre de ses interventions pédagogiques
OI 3-4	EC d'évaluer les interventions pédagogiques conduites
OI 3-5	EC de conduire des actions de formation

UC 4	ÊTRE CAPABLE (EC) D'ANIMER EN SÉCURITÉ DANS LE CHAMP D'ACTIVITÉ
OI 4-1	EC de mobiliser des ressources techniques propres au champ d'activité
OI 4-2	EC de réaliser les gestes professionnels relatifs au champ d'activité
OI 4-3	EC d'anticiper les risques juridiques et techniques dans le champ d'activité

— INSCRIPTION ET SÉLECTION —

◆ CONDITIONS D'ACCÈS

Titulaire d'un des diplôme ou titres suivants, demander la validation des EPEF :

- ▶ Diplôme de niveau IV, dans les champs de l'animation ou du travail social, inscrit au répertoire national des certifications professionnelles
- ▶ Diplôme de niveau III inscrit au répertoire national des certifications professionnelles
- ▶ Attestation de niveau de formation correspondant à un niveau IV et pouvoir se prévaloir d'une expérience d'animation de 6 mois
- ▶ Justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1600 heures minimum

◆ SÉLECTION

1. Remettre un **dossier de candidature complet** et un **dossier de VEP**
2. **Satisfaire aux épreuves de sélections** : écrit (2h) + entretien de motivation (30 min)